

Privilège—M. Lawrence

Je voudrais parler d'un point soulevé par le président du Conseil privé. Il a fait des citations très sélectives des travaux de la Commission royale d'enquête. Il m'est venu à l'esprit que puisqu'il a fait cela, il sera peut-être forcé de déposer l'ensemble de ce témoignage. Le président du Conseil privé a dit que nous devrions attendre que l'ex-commissaire Higgitt revienne à la barre des témoins. Je pense qu'il a oublié que cette personne a témoigné à huis clos—c'est-à-dire en secret—de toute évidence à l'instigation du gouvernement actuel. En définitive, la décision relève entièrement de la Commission, bien entendu. Mais assurément, la Chambre a pu se rendre compte que lorsque les travaux de la Commission royale d'enquête abordent une étape délicate pour le gouvernement, celui-ci est bien content de demander, par l'entremise d'un avocat, que la Commission continue ses travaux à huis clos. C'est précisément ce qu'on a dit.

Si le gouvernement tient à connaître la vérité, si l'on veut savoir ce qui s'est passé et ce que le commissaire a dit, ce qu'il pense et ce qu'il dira à propos de l'interception du courrier, faisons le nécessaire: chargeons un comité de la Chambre, qui constitue l'autorité suprême chargée de défendre les intérêts des députés et de les représenter, d'étudier le problème à fond. Tirons cette affaire au clair.

Le président du Conseil privé a essayé de s'esquiver, comme il l'a d'ailleurs lui-même reconnu, en citant le contenu de la lettre avec une certaine pointe d'humour. Ce n'est pas là que réside le problème, monsieur l'Orateur. Ce n'est pas le contenu qu'on veut connaître. La Chambre et les députés se posent tout simplement la question suivante: les autorités ont-elles voulu délibérément induire en erreur un de nos collègues les plus éminents? C'est très sérieux.

Je suis très surpris de constater que le président du Conseil Privé, qui est un parlementaire chevronné, craint tellement le résultat éventuel d'une étude en comité, qu'il use de ses talents d'orateur, que personne ne conteste, pour essayer de noyer le poisson et de s'esquiver. Il a dit qu'il voterait contre la motion. Il semble qu'il préfère que l'on ignore les faits.

● (1652)

M. Pinard: Nous avons la Commission McDonald.

M. Baldwin: Le secrétaire parlementaire, qui prend exemple sur le président du Conseil privé, doit se rendre compte que le gouvernement fera de son mieux pour persuader la Commission McDonald de siéger à huis clos, au cas où la révélation de faits dangereux ou embarrassant rejaillirait sur le gouvernement. Quoi qu'il en soit, le rapport de la Commission royale sera présenté au gouvernement. On ne publiera que les parties du compte rendu de l'enquête qui, de l'avis de la Commission royale, seront jugées publiables.

La Chambre veut connaître la vérité. Le gouvernement n'est peut-être pas du même avis. De ce côté-ci de la Chambre, en tout cas dans notre parti, nous voulons que la vérité éclate au grand jour.

M. Pinard: Elle va éclater.

[M. Baldwin.]

M. Baldwin: Je suis vraiment surpris des conséquences possibles de ce que nous venons d'entendre. Si les pouvoirs sont tous prêts à chercher à tromper un député vétérans de la Chambre, comment traitera-t-on le public? Que faites-vous des gens que je représente et de tous ceux que représentent mes amis? Que faites-vous également des électeurs représentés par les ministériels? Quels procédés n'utilise-t-on pas pour les tromper?

Les faits nous donnent une idée de ce qui se passe. C'est un exemple révoltant de la crise de confiance que traverse actuellement le gouvernement. Il ne s'agit pas ici de l'inflation ou du chômage. Il y a un manque de crédibilité et un manque de confiance évidents à cause des agissements des hommes au pouvoir qui ont été excusés, voire approuvés, aujourd'hui par le président du Conseil privé. C'est ce qui devrait nous inquiéter et nous mettre en alerte.

Le député de Northumberland-Durham (M. Lawrence) est intervenu de manière émouvante et éloquente et a appuyé son discours d'exemples frappants. Je pensais que sa proposition serait acceptée. Je n'avais pas l'intention de prendre part au débat jusqu'au moment où j'ai réalisé que le gouvernement serait contre. Cette intervention a recueilli l'appui du député de New Westminster (M. Leggatt). Je pensais que le président du Conseil privé se serait levé et aurait dit que bien que n'admettant pas tous les faits, ils étaient disposés à accepter le renvoi de la question à un comité de la Chambre pour savoir au moins quelle était la part de vérité. Il est évident que le gouvernement a peur de la vérité comme le diable de l'eau bénite. C'est un fait que le gouvernement devrait reconnaître et dont la population canadienne doit se rendre compte.

Cette affaire nous fait entrer dans une jungle de renseignements erronés, dans les façons byzantines des autorités de garder le secret et de décevoir. Nous en sommes conscients depuis un certain temps. Cela explique beaucoup de choses. C'est ce que pensent beaucoup de gens à première vue. Je dis à première vue parce que si les députés du gouvernement sont prêts à accepter leur propre jugement indépendant et objectif et à laisser un comité de la Chambre étudier cette question, nous pourrions déterrer les faits. Dans ce cas, ce qui sera une impression générale qu'aura fait ressortir le député de Northumberland-Durham pourra fournir aux mandataires de la Chambre siégeant au comité l'occasion de découvrir la vérité.

M. Pinard: Vous avez la Commission McDonald.

M. Baldwin: Les perroquets d'en face insistent pour parler de la Commission royale McDonald. Une chose dont les députés du gouvernement ne se rendent pas compte, c'est que c'est aux députés de cette Chambre, et non à la Commission royale McDonald, de protéger les privilèges de la Chambre. Il est temps que les députés d'en face l'apprennent. Cela explique pourquoi les autorités usent d'à peu près tous les moyens pour cacher tout renseignement embarrassant ou pouvant leur faire du tort. Cela explique pourquoi le gouvernement a peur de faire adopter une loi sur la liberté d'information qui permettrait aux députés de notre parti, aux députés de la Chambre et au public de découvrir la vérité.